



# Accès prioritaire à la composition

## Scénario de catastrophe

Vous travaillez pour une municipalité qui a été frappée par une catastrophe. Vous avez un rôle important dans le plan d'intervention.

Vous devez joindre des gens qui peuvent vous aider dans vos efforts de sauvetage, d'évacuation, d'hébergement, d'approvisionnement, etc. Mais il y a tant de gens qui tentent de téléphoner à leur famille, à leurs amis et aux autorités que les lignes de téléphone sont surchargées. Chaque appareil téléphonique que vous essayez n'a pas de tonalité.

Vous essayez de nouveau, demeurez en ligne un peu plus longtemps. Vous émettez un soupir de soulagement au son de la tonalité... merci à l'Accès prioritaire à la composition (APC).

## Qu'est-ce que l'Accès prioritaire à la composition?

- Désigne des lignes téléphoniques jugées essentielles en cas d'urgence, lorsque le système téléphonique est temporairement en panne ou surchargé;
- Fournit les lignes téléphoniques essentielles avec priorité d'accès à la tonalité;
- Englobe la protection des services essentiels (PSE), qui assure un service prioritaire à la tonalité et à l'établissement d'une communication à des utilisateurs essentiels désignés, tout en maintenant le service pour tous les consommateurs. Cette fonction, ou d'autres de même nature, sont offertes sur la plupart des commutateurs téléphoniques modernes;
- Englobe le Contrôle de la charge des lignes qui protège le matériel de commutation téléphonique lors de surcharges exceptionnelles et ne maintient que les services essentiels. Cette fonction est rarement activée;
- Est compatible avec le service téléphonique traditionnel, mais non avec la majorité des services de téléphonie mobile;
- Facilite l'établissement des communications sortantes, mais n'assure pas la priorité des communications entrantes ou point à point par réseau téléphonique d'audiomessagerie pour mener à terme un appel. Cette fonction ne règle toutefois pas les problèmes liés au réseau interurbain ou au réseau téléphonique des personnes que vous tentez de joindre.

Services de  
télécommunications  
face aux crises

## Qui devrait se prévaloir de l'Accès prioritaire à la composition?

- Tout le personnel désigné essentiel dans un plan d'urgence officiel, qui exécute des fonctions vitales avant, pendant et après des urgences;
- Le personnel qui effectue des fonctions vitales directement liées à l'approvisionnement en biens ou services essentiels pour l'application de la loi, l'ordre, ainsi que pour la préservation de la santé et de la sécurité des Canadiens;
- Des utilisateurs appropriés tels des pompiers, des policiers, du personnel médical et certains administrateurs gouvernementaux.

## Demandes d'Accès prioritaire à la composition

- Les demandes doivent être acheminées aux fournisseurs de service téléphonique par le biais des organisations municipales ou provinciales de gestion des urgences;
- Chacune de ces organisations devrait désigner un gestionnaire de groupe du Système de données de télécommunications d'urgence (SDTU), qui peut traiter la demande;
- Si vous ne pouvez identifier un gestionnaire de groupe dans votre zone locale, consultez l'information personne-ressource d'Industrie Canada ci-dessous;
- Les employés du gouvernement du Canada devraient communiquer avec l'équipe de planification de la continuité des opérations de leur organisme ou avec leur gestionnaire de groupe du SDTU pour obtenir l'Accès prioritaire à la composition;
- Les fournisseurs de services téléphoniques téléchargent du SDTU des numéros d'APC qu'ils installent dans des commutateurs de bureau central, sans aucuns frais pour les utilisateurs.

L'Accès prioritaire à la composition a été développé par Industrie Canada, en collaboration avec des organismes fédéraux, des organisations provinciales et territoriales de gestion des urgences et des compagnies de téléphone.

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse :

<http://spectrum.ic.gc.ca/urgent>

ou téléphonez sans frais au numéro : 1-866-266-9031.

Cat. No. lu64-27/2005F  
ISBN 0-662-74780-1  
IC 54437

